

Avranches

actu.fr du 19 mars 2025

358 mots

Avranches : une manifestation contre la fermeture d'une classe à l'école André Parisy

Parents et élèves de l'école André-Parisy à Avranches (Manche) ont manifesté ce mardi 18 mars contre la fermeture d'une classe, craignant une surcharge des effectifs.



Les parents d'élèves et enfants de l'école Parisy ont manifesté mardi 18 mars.

Mardi 18 mars, les élèves et parents d'élèves de l'école André-Parisy à Avranches se sont rassemblés pour manifester contre la fermeture annoncée d'une classe. Une décision qui les inquiète fortement. Cette manifestation s'est faite en musique avec des tambours et un slogan : "Non à la fermeture !".

Une pétition lancée

Actuellement, l'établissement accueille 184 élèves répartis dans 10 classes, soit environ 18 élèves par classe.

Avec la suppression d'une classe, ce nombre pourrait grimper à 25 élèves par classe, ce qui, selon les parents, aurait un impact direct sur la qualité de l'éducation.

" L'enseignement ne sera pas le même, les enseignants auront moins de temps pour chaque élève ", déplore Vanessa Cadot, représentante des parents d'élèves.

Face à cette menace, une pétition a été lancée lundi et a déjà recueilli plus de 6 300 signatures. " C'est triste, c'est une école où il y a un avenir ", s'indigne-t-elle.

Une situation particulière pour l'école Parisy

Déjà l'an passé, une fermeture de classe avait été envisagée. La situation de l'école Parisy est particulière, avec entre 40 % et 60 % des élèves ne résidant pas à Avranches. L'établissement est doté d'un Dispositif de soutien et de formation de l'Avranchin (Disfa) et accueille des enfants issus de la communauté des gens du voyage. Chaque année, environ 37 enfants de cette communauté arrivent entre octobre et mai, ce qui entraîne une baisse temporaire des effectifs.

Des conséquences sur l'inclusion scolaire

De son côté, Annie Parent, adjointe au maire en charge des affaires sociales, s'inquiète des conséquences d'une telle fermeture : " Cela menace la qualité de l'inclusion. Si on doit répartir ces enfants (issus de la communauté des gens du voyage) dans d'autres écoles, on risque de voir l'assiduité baisser. "

La décision définitive de l'Éducation nationale sera rendue vendredi 21 mars. En attendant, les parents restent mobilisés.